

Plan de chasse et modes de chasse, conséquences sur la gestion forestière



Bertrand Monthuir**, Evrard de Turckheim*

Le plan de chasse a pour objectif de maintenir l'équilibre forêt-gibier. Le gestionnaire forestier est aussi responsable de vérifier sa réalisation localement, voire de conditionner les baux de chasse à leur mise en œuvre. Les indicateurs précédemment décrits sont autant d'outils factuels de consensus forestier-chasseur, comme l'expliquent Evrard de Turckheim, expert forestier (67) et Bertrand Monthuir, propriétaire du Domaine du Bois landry en Eure-et-Loir (28).

Evrard de Turckheim: La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique est l'un des objectifs de la gestion forestière, mais malheureusement souvent aussi la principale préoccupation du gestionnaire. Cette situation traduit déjà un dysfonctionnement. Le plan de chasse n'est qu'un outil pour y parvenir

Bertrand Monthuir: Vous avez parfaitement raison et je me suis d'ailleurs toujours étonné du fait que l'État français ait pu donner au plan de chasse grand gibier l'objectif d'atteindre cet équilibre. En effet, comment peut-on se donner un objectif, alors que l'on ne sait même pas le définir? L'équilibre est dans toutes les têtes, il est recherché en tant que concept, et donc en théorie, mais on a juste oublié de le définir concrètement. Le qualifier de sylvo-cynégétique est tout au plus gratifiant, mais cela ne lui confère aucune valeur démonstrative, ni explicative.

E. de Turckheim: Force est de constater qu'en maints endroits, cet équilibre est rompu en défaveur de la flore. Cet état de fait a des conséquences graves sur la gestion fo-

restière (dommages économiques, substitution d'essences, démobilitation des sylviculteurs...) avec toutes les conséquences qui vont en découler au niveau de la production nationale, de la fourniture de bois aux scieries, de la fixation de carbone, de l'emploi...

B. Monthuir: Il suffit ainsi de connaître une forêt, où la régénération naturelle est impossible, où la plantation est l'unique alternative à la régénération des peuplements, pour comprendre que l'équilibre est trop souvent rompu. Il reste que le problème est posé: comment défendre objectivement ce « point de vue » devant une commission, de plan de chasse en particulier, sans indicateur fiable de déséquilibre, de rupture d'équilibre? Sans indicateur accepté et reconnu par toutes les parties, ce constat reste partiel et surtout partiel.

ET: Il est de notre devoir, de notre responsabilité de retrouver rapidement cet équilibre, sans nier les évolutions de notre environnement, de notre contexte économique, de nos attentes sociales.

BM: Oui, je vous l'accorde. Mais on tourne alors bien en rond! Il faut retrouver l'équilibre; mais il faut pour cela surtout le définir. Autrement que par la capacité à régénérer des peuplements sans protection! Il me semblerait alors opportun que les sylviculteurs s'emparent de moyens et outils cynégétiques pour obliger les chasseurs à relever des informations objectives, sous leur contrôle.

ET: Une expérience intéressante a été menée avec la signature en 2006, dans le cadre de l'Observatoire du Donon (vaste territoire du Massif vosgien à cheval sur 4 départements, 67, 57, 54, 88) d'une convention de partenariat réunissant 14 partenaires, tous acteurs du monde forestier et cynégétique. Les différentes études ont porté aussi bien sur l'état de la population de cerfs que sur des diagnostics de la régénération des peuplements forestiers. Il en ressort que les cervidés sont la cause principale des échecs en matière de renouvellement de la forêt et qu'une réduction des effectifs est un préalable à des mesures qui viseraient, entre autres, à améliorer les habitats. Il n'est pas concevable que suite à de tels

travaux effectués en toute transparence, en toute transversalité, chacun n'en reprenne pas les conclusions à son compte.

BM: Je ne peux qu'approuver ce type de démarche. Mais en toute connaissance des enjeux, notre responsabilité de gestionnaire d'espaces nous oblige au minimum à une cohérence intellectuelle: se donner les moyens de contrôler ce dont nous sommes responsables. Surtout que la confiance n'interdit pas le contrôle; bien au contraire. Si les sylviculteurs se sentent responsables des milieux naturels dont ils sont propriétaires ou gestionnaires, il est de leur devoir de définir clairement les conditions et les moyens utiles et nécessaires à la gestion durable de ces derniers. La contrainte cynégétique ne le sera plus alors. Se donner les moyens de contrôler les plans de chasse, en les demandant tout d'abord, puis dans un second temps en s'assurant de leur réalisation, me semble la première étape nécessaire à une telle volonté. La contrainte devient alors outil de gestion, voire de contrôle. Car les outils de contrôle existent, il suffit de les connaître, voire de conditionner les baux de chasse à leur mise en œuvre.

ET: Force est de constater que l'outil Plan de chasse, discuté chaque année au sein de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS), et dont l'origine remonte à 1963, à une époque où il était plus question de protéger certaines espèces gibier que d'en limiter la prolifération, n'est plus adapté au contexte d'aujourd'hui. Son élaboration est complexe et longue. Les résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux. Nous devons réfléchir à assouplir les critères qualitatifs de tir, à définir les territoires où les espèces

gibier seraient acceptées et gérées et ceux où elles devraient être éliminées, à limiter l'artificialisation des pratiques de chasse (affouragement, clôtures). Nous devons certainement aussi travailler à l'amélioration des capacités d'accueil, d'autant plus que cela ne s'oppose nullement à une sylviculture dynamique et de qualité.

BM: Bien au contraire. La capacité d'accueil est d'ailleurs une seconde notion intéressante quand on aborde la gestion de la grande faune et des forêts. Elle révèle aussi comme pour l'équilibre sylvo-cynégétique, de la perte de contrôle des sylviculteurs sur la gestion des milieux et des espèces. Quand on me parle de capacité d'accueil, je pense capacité biologique au sens large. Je gère toutes les composantes d'une forêt et ne pense pas que sa capacité d'accueil se limite à celle d'une espèce plus qu'à une autre. Or, l'unité de valeur de cette capacité d'accueil est évaluée espèce par espèce, par le nombre d'animaux que ce milieu a la capacité de supporter. Ce n'est donc pas directement le milieu et ses caractéristiques qui définissent sa capacité mais l'espèce

qui y vit. Cette vision m'apparaît très réductrice compte tenu des enjeux évoqués précédemment auxquels en tant que propriétaire gestionnaire je suis confronté.

Je suis malgré tout d'accord avec vous sur le fait qu'il faut travailler à augmenter les capacités d'accueil des milieux. Mais je pense, si l'on se limite à sa dimension « cynégétique », que le plus simple, quand il y a déséquilibre, est toujours de pouvoir user du volant du plan de chasse, qui doit permettre en particulier de pouvoir baisser rapidement les populations. Je dois aussi vous rejoindre sur le fait que les freins administratifs aux évolutions à la hausse comme à la baisse des plans de chasse sont alors trop importants, pour imaginer pouvoir doubler un plan de chasse d'une année sur l'autre! On en revient alors au problème initial de définition de l'équilibre. En effet, si un indicateur fiable était reconnu par les parties; s'il nous indiquait que le déséquilibre est tel qu'il est nécessaire d'augmenter de 50 voire 100 % un plan de chasse; alors pourrions nous imaginer de telles variations. Mais l'indicateur



Abrouissements d'épicéas en forêt du Donon.



© M. Sineau

Cheverette aux aguets.

n'existe pas. Et je n'évoque même pas ici les freins liés à la capacité, voire à la volonté, à réaliser de tels plans de chasse. L'évolution des modes et techniques de chasse apparaîtrait alors nécessaire pour optimiser les prélèvements.

ET: Je suis assez persuadé que la gestion du chevreuil, dont les territoires restent très circonscrits, pourrait s'éviter la lourdeur du plan de chasse et ainsi permettre à chaque gestionnaire de s'adapter rapidement et au mieux à des situations très locales. Les analyses de flore sont sans doute les meilleurs indicateurs pour prendre la mesure d'un niveau de population. Les comptages de gibier ne répondent pas à la question de l'équilibre sylvo-cynégétique.

BM: Oui, les comptages ne sont pas pertinents. Ils ne le sont pas à deux titres: ils ne sont tout d'abord pas fiables ayant des marges d'erreur oscillant entre 20 et 200 %. On ne sait donc pas compter, et il faut ici se rappeler l'expérience menée par Andersen en 1953, pour ne pas l'oublier ou tout du moins l'apprendre à nouveau. De plus, en imaginant que l'on dispose d'une méthode permettant de connaître parfaitement l'effectif de population d'une espèce

sauvage; ce chiffre ne nous serait d'aucune utilité pour savoir si cette population se porte bien, si elle est trop nombreuse ou pas, pour s'assurer que la forêt dans laquelle elle vit se porte bien. Or les modèles de gestion de la faune sauvage et les plans de chasse sont basés sur l'estimation des effectifs. Il est donc d'autant plus étonnant que les gestionnaires forestiers n'aient pas encore compris que la gestion biométrique des espèces sauvages au plan de chasse – la gestion par Indices de Changement Écologique (ICE) – peut offrir des opportunités incroyables de reprendre la main sur la gestion des milieux et des espèces. Si l'on s'attache à l'espèce chevreuil par exemple, je suis, en tant que propriétaire et gestionnaire forestier du domaine de Bois Landry, extrêmement satisfait d'avoir mis en place depuis 10 ans avec l'Inra (antenne de Toulouse), un faisceau d'indicateurs sur l'espèce qui nous a permis d'atteindre 3 objectifs (*voir article p. 35-37 de ce dossier*):

- doubler notre attribution de plan de chasse – nous sommes ainsi montés jusqu'à 198 chevreuils chassés sur 1250 ha en 2010. En 1998, la demande de plan de chasse était de 90 chevreuils;
- développer une collaboration constructive avec le locataire de

chasse – collaboration qui a permis d'améliorer les techniques de chasse, tout en permettant le relevé des ICE sur les chevreuils chassés au cours des journées de chasse;

- permettre une forte régénération naturelle des peuplements de taillis sous futaie de chêne charmé en conversion – notre forêt pousse donc et les chevreuils du Domaine sont beaux!

ET: Je peux parfaitement vous suivre sur le suivi biométrique des populations, mais ces indices réagissent certainement en décalé par rapport à ceux pris sur la flore et il est toujours préférable de pouvoir réagir rapidement à des situations de déséquilibre. Je ne peux concevoir que la chasse remette en cause la bonne réalisation des prestations (production de bois, biodiversité, accueil, carbone, eau, protection en montagne,...) qu'assure la forêt.

BM: Mais les ICE permettent aussi d'anticiper tout en étant objectifs. Les ICE réinscrivent la gestion dans la durée, car ils obligent à suivre les indicateurs sur un pas de temps minimum de 3 ans. La première année de mesure permet de faire un état des lieux, la seconde permet, compte tenu d'objectifs donnés et d'un plan de chasse correspondant, de continuer à relever les données et c'est seulement à la troisième saison que l'on peut commencer à analyser les résultats des décisions de gestion et des modifications du plan de chasse. Il faut donc bien que les propriétaires se donnent les moyens de cette ambition! Car une telle politique de gestion ne se met pas en place sans fédérer des partenaires; dans le cas des ICE, les chasseurs doivent être de la partie. Mais commencer par la contrainte cynégétique, en reprenant la main sur la gestion des espèces,

vivant en forêt, me semble une bonne école, pour comprendre la capacité qu'ils ont d'agir concrètement sur la gestion durable des espaces dont ils sont responsables.

Evrard de Turckheim: Il me semblerait aussi opportun de réfléchir à nos modes de chasse. Il ne s'agit nullement de nier les traditions locales et souvent anciennes, mais nous avons une obligation de résultat, et ceci aussi dans le cadre des évolutions de nos contextes environnemental, social, naturel. Peut-être faudrait-il que nous apprenions à mieux chasser en laissant aux gibiers, au moins à certains, des périodes de quiétude un peu plus longues? Moins de stress peut signifier aussi une meilleure utilisation de l'espace et donc moins de dégâts!

Bertrand Monthuir: Oui j'en suis aussi certain; tradition et efficacité ne sont pas forcément contradictoires. Il me faut alors revenir point par point sur nos échanges précédents et sur ce que sont les prémices de ma réflexion.

- L'équilibre est à définir: la capacité d'accueil peut évoluer fortement par des variations fortes du plan de chasse.

- Il faut trouver un indicateur ou un faisceau d'indicateurs accepté par tous: on ne sait pas compter les cheptels d'animaux sauvages.

- L'alternative au comptage existe: la gestion par ICE permet aux propriétaires/gestionnaires de reprendre la main. Tous ces points sont pour moi acquis. Il faut alors que les forestiers s'approprient cette technique de gestion et la fassent accepter aux chasseurs. Il faut aussi pour cela proposer aux chasseurs des techniques et des modes de chasse au grand gibier « éthiques » – il resterait alors aussi à définir ce terme dans la sphère cynégétique – leur permettant d'être efficaces tout en respectant leurs traditions. Cela semble possible à partir du moment où les objectifs sont partagés et bien définis. L'objectif d'équilibre sylvo-cynégétique revient ainsi au premier plan, car si toutes les parties acceptaient de se mettre d'accord au moins sur cet objectif commun, il me semble que de nombreux freins seraient levés. ■

** expert forestier (67), vice-président de Pro Silva France.

* propriétaire du domaine du Bois landry en Eure-et-loir (28).

suXon[®]

forest

PROTECTION LONGUE DURÉE
DES PLANTS FORESTIERS CONTRE VERS BLANCS ET HYLOBE !



Issu de la technologie brevetée suXon[®], le suXon[®] Forest est la solution dédiée à la **protection insecticide de longue durée des plants forestiers.**

Positionné dans le trou de plantation ou mélangé ou substrat lors du semis, suXon[®] Forest **libère de façon régulière et contrôlée un insecticide systémique.** L'insecticide va immédiatement **protéger les racines** du plant et migrer dans les parties aériennes pour une **protection intégrale contre les insectes.**

Une application unique suffit pour couvrir toute la période de sensibilité des plants.

Pour toute information, contactez notre distributeur CFBL au 05 55 46 35 00.

www.nufarm.fr

Nufarm
La maîtrise verte

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.